

## Sur l'édition française de la nomenclature de chimie inorganique

La livraison de cette dernière version de la nomenclature est un événement important pour les chimistes. Elle provoque quelques surprises; les remarques qui suivent en font foi.

1. Dans les formules contenant deux molécules différentes, celles-ci sont séparées par un point (exemple 4, § 2.18). Ne faut-il pas une virgule, car le point de l'édition anglaise n'est pas un signe de ponctuation et n'a pas d'équivalent français; et s'il était écrit sur la ligne des lettres, il équivaldrait à une virgule, comme dans l'écriture des nombres décimaux.

2. Le mot ligand (§ 2.24, note) est adopté. L'argument d'une « large utilisation » paraît bien faible pour rejeter les décisions de l'Académie des Sciences (*Bull. Soc. Chim.*, 1967, n° 6b, 23) et on aimerait connaître les raisons justifiant ce choix.

3. L'écriture de l'anion hydroxyde a deux formes dans l'édition anglaise; ici, on adopte  $\text{OH}^-$  et on garde  $\text{HS}^-$ , nommant celui-ci hydrogènesulfure ou hydrogène sulfure (§ 3.221, 3.222 et 7.312).

Difficulté aussi avec le radical hydroxyle  $\text{OH}$  ou  $\text{HO}$  (§ 3.221 et 3.32).

4. Les racines des noms des éléments sont interprétées diversement : l'anion dérivé de l'antimoine doit-il s'appeler antimonate

(§ 3.223), antimoniante (§ 7.313) ou stibiante (§ 1.12)?

De même, on lit arsénure, arsénieux, mais arsénate.

5. Que faut-il penser du nom de l'ion  $\text{NH}_2^-$  (§ 3.221)?

6. Quelques oublis ou erreurs subsistent : l'exemple aurate (§ 1.12), l'inversion des paragraphes de la note au § 4.14, nitrure et azide non traduits (exemples 2 et 4, § 7.312) et quelques fautes typographiques.

Espérons que ces remarques ne soient pas reçues comme des critiques stériles mais posent des questions et suscitent des réponses claires pour parfaire l'adaptation de cette version au français.

Et, pour conclure en affirmant l'utilité (le mot est faible) de la nomenclature et la manière obligatoire avec laquelle son usage devrait être imposé, il paraît souhaitable de publier la composition du Comité National de la Chimie, pour asseoir pleinement son autorité et permettre de s'associer de façon moins anonyme aux justes félicitations que lui adresse le Président J. Bénard dans la préface de cette édition française de la nomenclature.

J. A. Martin, Chimie minérale.  
V. Loppinet, Chimie organique.  
Ph. Baudot, Toxicologie.  
(*Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, B.P. 403, 54001 Nancy Cedex*).